



2023/25

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt-six septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 17

Procurations : 2

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2023

Etaient présents : Armel GOURVIL, Pascalle ALBERT, Maurice JOLY, Jean-Yves TREBAOL, Sylvie BOTTA-LE ROY, Bruno DUTERTRE, Jean-Yves L'HOSTIS, Yann LE GALL, Raymond LE GOUËFF, Gérald TASSET, Christine BUGNY-BRAILLY, Aurélie STEPHAN, Elise CADOUR, Myriam BOUGARAN, Chantal VAUTRIN ;

Absents excusés et représentés : Thomas PLUVINAGE (pouvoir à Jean-Yves L'HOSTIS), Catherine PREMEL-CABIC (pouvoir à Pascalle ALBERT) ;

Absentes excusées : Anne-Lise GOURIOU, Eléonore KERMARREC.

A été élue secrétaire de séance : Pascalle ALBERT.

**OBJET : Changement des membres de la Commission Métropolitaine de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CMSPD)**

Rapporteur : Monsieur GOURVIL Armel

Par délibération n°2020/49 du 6 octobre 2020, ont été désignés les membres du CISPD pour ce mandat. Suite à une demande, il convient de délibérer, à nouveau, afin de désigner les membres de cette instance.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 6 octobre 2020 désignant les membres de la CSS ;

Vu l'arrêté n°A 2021-02-0193 portant désignation des membres du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - Abrogation et remplacement de l'arrêté A 2021-01-0001 du 11 janvier 2021 du Président de Brest métropole,

Il vous est proposé :

- D'abroger la délibération du 6 octobre 2020 désignant les membres,
- D'élire le représentant titulaire et le suppléant,
- De décider que ceux-ci seront maintenus dans leur fonction jusqu'à la fin du mandat.

Monsieur le Maire propose la liste suivante :

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 029-212900112-20230929-DEL202325A-DE

TITULAIRE	SUPPLEANTE
Armel GOURVIL	Pascale ALBERT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, les nouveaux représentants sont enregistrés.

Avis de la commission finances, personnel, administration générale et intercommunalité : favorable à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Pascale ALBERT

Fait en mairie, le 29 septembre 2023  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
Armel GOURVIL

